

Les ONG européennes demandent le rejet de l'avis du SCHEER sur le risque des radiofréquences

Bruxelles, le 03 mars 2025 – Une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes a formellement exhorté la Commission européenne à rejeter l'avis récemment émis par le Comité scientifique des risques sanitaires, environnementaux et émergents (SCHEER) concernant les champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-EMF). Dans une lettre adressée au commissaire à la santé, M. Olivér Várhelyi, les organisations soulignent de sérieuses inquiétudes quant à la crédibilité scientifique, la transparence et l'indépendance de l'avis du SCHEER, qui minimise les risques pour la santé associés à l'exposition aux RF-EMF.

La lettre, signée par des ONG de premier plan qui défendent la santé publique et la protection de l'environnement, énumère plusieurs inquiétudes quant à l'intégrité scientifique et à la partialité du SCHEER. Elle critique notamment l'avis du SCHEER sur la nécessité de réviser la recommandation 1999/519/CE du Conseil et la directive 2013/35/UE.

Les signataires soutiennent que l'avis du SCHEER est fondamentalement erroné, tant dans sa méthodologie que dans la composition des experts, ce qui conduit à une évaluation biaisée qui ne reflète pas le consensus scientifique sur les risques liés aux champs électromagnétiques RF.

Selon les ONG, le groupe de travail du SCHEER est dominé par des experts ayant des conflits d'intérêts, notamment des liens avec l'industrie des télécommunications, ce qui porte atteinte à son indépendance. En outre, les ONG soutiennent que le SCHEER a ignoré ou minimisé un grand nombre de recherches scientifiques montrant des effets biologiques non thermiques nocifs de l'exposition aux champs électromagnétiques RF à des niveaux inférieurs aux limites réglementaires actuelles.

Voici les points clés de la lettre :

1. Manque d'indépendance : plusieurs membres du groupe

de travail SCHEER ont des liens avec l'industrie des télécommunications, ce qui crée un conflit d'intérêts.

2. Méthodologie biaisée : Le SCHEER aurait ignoré des preuves scientifiques importantes démontrant les effets néfastes sur la santé de l'exposition aux RF-EMF, notamment les troubles neurologiques, les risques de cancer et le stress oxydatif. De plus, la méthodologie d'évaluation et de pondération des preuves est erronée et biaisée.

3. Exclusion de l'impact environnemental : l'avis SCHEER n'évalue pas les conséquences de l'exposition aux RF-EMF sur la faune et les écosystèmes.

4. Contradiction avec d'autres évaluations scientifiques : l'avis SCHEER contredit les conclusions d'organismes scientifiques indépendants, tels que par exemple l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), la Commission internationale sur les effets biologiques des champs électromagnétiques (ICBE-EMF), le groupe BioInitiative, qui ont reconnu des risques importants liés à l'exposition aux RF-EMF.

Cette initiative représente une riposte significative aux décisions réglementaires qui ne tiennent pas compte des recherches scientifiques indépendantes disponibles sur l'exposition aux RF-EMF. Les ONG signataires restent déterminées à garantir la santé publique et la protection de l'environnement et restent à l'avant-garde des décisions politiques de l'UE.

Les ONG appellent la Commission européenne à :

- **Rejeter l'avis du SCHEER** en raison de ses défauts méthodologiques et de ses conflits d'intérêts ;
- Exhorter le commissaire Várhelyi à maintenir l'intégrité scientifique et à mettre en œuvre des mesures de sécurité plus strictes basées sur des évaluations indépendantes et impartiales et à commander un nouvel examen scientifique indépendant, libre de toute influence de l'industrie, pour évaluer les risques réels de l'exposition aux RF-EMF ;

- **Adopter le principe de précaution** et imposer des limites d'exposition plus strictes pour protéger la santé publique et l'environnement, en soulignant que la Commission européenne doit donner la priorité à la santé publique plutôt qu'aux intérêts de l'industrie.

La lettre est signée par plusieurs organisations à travers l'Europe, notamment :

- PRIARTEM / Electrosensibles de France (France)
- Strålskyddsstiftelsen (Swedish Radiation Protection Foundation) (Suède)
- Rådet for Helbredssikker Telekommunikation (Council for Safe Telecommunication) (Danemark)
- Europeans for Safe Connections
- May Day for Health and Freedom (Danemark)
- Associazione Malattie da Intossicazione Cronica e Ambientale (AMICA APS) (Italie)
- EHS Foreningen (Danemark)
- Comitato di Tutela Monte Porzio Catone (Italie)
- Associazione Italiana Elettrosensibili (Italie)
- Agir pour l'Environnement (France)
- Associazione per la Prevenzione e Lotta all'Elettrosmog (A.P.P.L.E.) (Italie)

Plus d'informations sur la critique de l'avis du SCHEER :

https://www.stralskyddsstiftelsen.se/wp-content/uploads/2023/10/SCHEER-report_oct2_2023_final.pdf